



# CURSUS

## La filière IPR se (re)cherche

*L'actualité de la filière IPR est brûlante puisque son maintien a récemment été controversé. En effet, les doyens la soutiennent mais si certains points ne sont pas éclaircis et améliorés, il est possible que le débat reprenne très vite...*



La filière IPR permet avant tout aux internes de se spécialiser dans un domaine particulier et de bénéficier d'une formation de chercheur intégré.

La plus value de l'interne IPR, c'est véritablement la réalisation d'une thèse d'université pendant l'internat que ce soit à l'hôpital et/ou dans des laboratoires de recherche (facultés, unités INSERM...) dans des domaines novateurs. Le problème actuel se pose quant aux débouchés véritablement accessibles de la filière face à la qualification des DES de biologie et pharmacie.

Hormis les carrières d'enseignant universitaire mono-appartenant, de chercheur (CNRS, INSERM...) ou dans l'industrie, l'avenir de l'accessibilité aux postes hospitalo-universitaires dans le domaine spécialisé choisi par l'interne s'avère compromis. Les propositions de « passerelles » entre le DES IPR et le DES pharmacie se doivent d'être clairement définies pour un interne en début de cursus, qui, en accord avec son tuteur de maquette, souhaite accéder à une carrière hospitalo-universitaire.

Suite à notre sondage FNSIP (effectué sur les internes de toutes les filières), il a été constaté que 87% des internes sont favorables au maintien d'IPR. Face à des nombreuses interrogations, des propositions d'amélioration ont été faites par nombre d'entre eux :

### - Font l'unanimité :

- un meilleur encadrement de la filière et une redéfinition précise des postes.
- une adéquation entre le nombre d'internes à former et le nombre de postes à pourvoir.
- un financement indépendant « sac-à-dos » pour tous les internes IPR.

### - Pour certains :

- L'interne pourrait répondre à une sorte d'appel d'offre

de thèse... Recrutement sur lettre de motivation et CV, pour un projet de recherche proposé par une équipe et pour lequel le poste HU qui fait suite est presque assuré. Cette réponse à des besoins ponctuels devrait être établie par la faculté et l'hôpital (recensement et identification des projets).

- Sur la question des disciplines et champs d'activités, restreindre les domaines permettrait d'éviter un chevauchement avec les formations déjà prises en compte dans les autres DES ; cependant, certains pensent que ce n'est pas judicieux lorsque l'interne est motivé et présente un projet de recherche défini en début d'internat.

- Certains pensent qu'il faut diminuer le nombre de postes car le nombre d'unités d'accueil est restreint alors que pour d'autres cela diminuerait la visibilité de la filière.

- D'autres proposent une première année commune au DES de pharmacie (avec PH-PR et PIBM) puis présentation d'un projet de thèse d'université en fin de première année.

Autant d'idées qu'il est nécessaire de prendre en considération.

Aujourd'hui schématiquement, deux sortes d'internes s'engagent dans cette filière. D'une part, ceux qui l'ont prise sans véritable projet et d'autre part, les internes motivés par la recherche pendant leurs études pharmaceutiques.

La filière existe et se doit d'être valorisée. Un effort considérable de communication sur la filière IPR est à faire pour sensibiliser les futurs internes. Mais il est essentiel que cet effort soit mis en place une fois débattus et établis les débouchés d'aujourd'hui et de demain, en accord avec les textes réglementaires en vigueur.

C.D., J.G.

